

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation,) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives. Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.

LISTES PROVISOIRES M2 GEOTECHNIQUE (NOUVEAUX ET AJOURNES)

M2 GEOT (NOUVEAUX)					M2 GEOT (AJOURNES)				
N°	Nom	Prénom	Date Nais.		Nom	Prénom	Date Nais.		
1	AKROUN	ASSIREM	11/12/1998						
2	DAHMANE	LYDIA	28/06/2000						
3	IDDIR	L'HADI	05/08/2000						
4	IMRAZENE	JUBA	07/01/1992						
5	OULD BELKACEM	GHILAS	26/04/1999						
6	OULD OUELHADJ	AIMED	19/04/2000						
7	SAHALI	WAHAB	14/03/1996						
8									
9									
10									
11									
12									

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation,) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives. Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.